

LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC LANCE SON NOUVEAU PROGRAMME AGIR POUR LA FAUNE

Québec, le 9 février 2018 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'annoncer le lancement d'un tout nouveau programme d'aide financière, le [programme AGIR pour la faune](#). Ce programme vise à soutenir la planification des actions de conservation et à permettre aux intervenants d'être mieux informés sur la valeur écologique des habitats fauniques et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur. Il vise également à susciter leur engagement et leur soutien dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques dans divers milieux naturels.

Le programme *AGIR pour la faune* offre une aide financière aux initiatives qui ne sont pas admissibles aux autres programmes d'aide de la Fondation. Sans y être exclusifs, quatre grands axes d'interventions caractérisent ce programme :

- rives du Saint-Laurent,
- faune en déclin,
- faune et municipalités,
- autres habitats ou interventions.

En guise de projets admissibles, mentionnons à titre d'exemple :

- réalisation d'une étude d'avant-projet d'aménagement dans un marais salé afin d'améliorer les habitats du poisson et de la faune aviaire,
- organisation d'une journée d'information sur l'importance de préserver les habitats d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sur le territoire pour des gestionnaires municipaux,
- conservation d'habitats d'hirondelles de rivages grâce à la signature d'ententes de conservation,
- réalisation de cahiers pédagogiques sur l'importance de préserver les milieux humides riverains du Saint-Laurent pour des écoles,
- sensibilisation de propriétaires privés sur l'importance des habitats côtiers pour les oiseaux marins, etc.

« Les dates de tombée des propositions de projets seront les 1^{er} février et 1^{er} octobre de chaque année. Exceptionnellement pour le lancement du programme, nous invitons les promoteurs de projets intéressés à soumettre leurs projets d'ici le 29 mars 2018 », mentionne Christine Bélanger, responsable du programme *AGIR pour la faune* à la Fondation de la faune du Québec.

Pour plus d'informations sur ce programme d'aide financière ou pour soumettre une demande, consultez la page du [programme AGIR pour la faune](#) sur le site Internet de la Fondation.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications
et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418-575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca

1175, avenue Lavigerie, bureau 420, Québec (Québec) G1V 4P1
Tél. : 418 644-7926 • Sans frais 1 877 639-0742 • Téléc. : 418 643-7655
Courriel : ffq@fondationdelafaune.qc.ca • Site Internet : www.fondationdelafaune.qc.ca